

Inscription aux transports scolaires 2022 / 2023



Bulletin d'inscription

Le, soussigné(e), parent/répondant/tuteur de :

Nom : Prénom :

Classe : Né(e) le :

Domicile :

NPA : Localité :

Tél. privé : Tél. prof. :

Lieu de prise en charge (si différent du domicile) :
.....

Coordonnées de la personne qui accueille l'enfant à son retour :

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone :

Parent Ami Voisin Autre :

Nous attirons votre attention sur le fait que cette personne sera notre interlocuteur en cas de problèmes directement liés à la tournée (retard, par exemple).

confirme son inscription pour les trajets de bus pour le(s) jour(s) suivant(s) :

	ALLER Début des cours	ALLER Début des cours	RETOUR Départ de l'ENSR
Lundi	<input type="checkbox"/> 8h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 16h25
Mardi	<input type="checkbox"/> 8h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 16h25
Mercredi	<input type="checkbox"/> 8h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 12h40
Jeudi	<input type="checkbox"/> 8h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 16h25
Vendredi	<input type="checkbox"/> 8h15	<input type="checkbox"/> 9h00	<input type="checkbox"/> 16h25

et note que l'inscription est prise au minimum pour un trimestre. Elle est reconduite tacitement, pour le trimestre suivant, sauf dénonciation par écrit.

!!! Veuillez, s'il vous plaît, lire attentivement les informations en annexe relatives aux tarifs et à l'inscription aux transports scolaires avant de compléter le présent formulaire !!! Nous vous informons que lorsque le réseau routier n'est pas praticable (ex : neige), nous annulons les tournées par soucis de sécurité pour vos enfants, sans remboursement. Nous vous rendons également attentifs au fait que le ramassage scolaire s'effectuera pour cette année du lundi 29 août 2022 au vendredi 23 juin 2023.

Lieu et date : Signature :

Conditions et informations concernant les tarifs appliqués

Le service de bus est un service personnalisé où l'élève inscrit est pris en charge à son domicile et reconduit chez lui dans des conditions d'encadrement optimal.

Le « **tarif normal** » est appliqué aux élèves qui s'inscrivent pour tous les allers et retours de la semaine (10 courses), soit pour tous les allers (5 courses) ou tous les retours (5 courses) de la semaine.

Les parents qui souhaitent opter pour un système de **réservation à la carte** verront le prix normal de la course majoré selon le barème ci-dessous.

Barème de majoration pour réservation à la carte (en pourcent du prix de la semaine complète) :

5 allers ou/et 5 retours par semaine	100%
4 allers ou/et 4 retours par semaine	90%
3 allers ou/et 3 retours par semaine	75%
2 allers ou/et 2 retours par semaine	60%
1 aller ou/et 1 retour par semaine	45%

exemple : Si vous habitez Denens et votre enfant prend le bus 5 matins et 3 après-midis, le calcul se fait de la manière suivante :
matins : $5 \times 14.15 = 70.75$
après-midis : $(5 \times 14.15) \times 75\% = 53.05$
soit un total de CHF 123.80 par semaine

Pour les destinations en dehors des zones habituellement desservies, un « **tarif spécial** » - à demander avant l'inscription - est appliqué en fonction du nombre d'élèves concernés et en fonction des coûts marginaux engendrés par de telles destinations.

L'inscription est prise au minimum pour un trimestre. Elle est reconduite tacitement, pour le trimestre suivant, sauf dénonciation par écrit, avant les vacances de Noël et de Pâques.

- ❖ Chaque changement, comme par exemple le lieu de prise en charge ou l'interlocuteur, doit obligatoirement être signifié par écrit.

!!! Veuillez, s'il vous plaît, lire attentivement les informations du présent document relatives aux tarifs et à l'inscription aux transports scolaires avant de compléter le formulaire!!! Nous vous informons que lorsque le réseau routier n'est pas praticable (ex : neige), nous annulons les tournées par soucis de sécurité pour vos enfants, sans remboursement. Nous vous remercions également attentifs au fait que le ramassage scolaire s'effectuera pour cette année du lundi 29 août 2022 au vendredi 23 juin 2023.



Transports scolaires 2022 / 2023

Tarifs (pour la course simple), TVA 7.7% incluse

Aclens	14.15
Apples	20.70
Aubonne	17.30
Baugy s/ Clarens	20.55
Belmont-sur-Lausanne	9.55
Bioley-Orjulaz	14.15
Blonay	20.55
Bottens	14.15
Boussens	14.15
Bremblens	14.15
Bretigny s/ Morrens	13.20
Buchillon	14.90
Bussigny	12.60
Bussy-Chardonney	14.15
Chailly s/ Montreux	23.65
Chalet-à-Gobet	12.60
Chardonne	17.45
Châtillens	20.30
Chavannes	12.60
Chavannes-le-Veyron	23.65
Cheseaux	14.15
Chevilly	28.80
Chexbres	15.90
Clarens	20.55
Cossonay	14.90
Cottens	20.70
Crissier	12.60
Cugy	12.60
Cully	12.60
Daillens	14.90
Denens	14.15
Denges	12.60
Echallens	14.90
Echandens	12.60
Echichens	14.15
Ecublens	12.60
Epalinges	9.55
Epesses	14.15
Essertines-s/-Yverdon	28.80
Etoy	14.90
Forel	14.90
Froideville	13.75
Grancy	22.25
Grandvaux	12.60
Jouxten-Mézery	11.05
L'Isle	28.80
La Chaux	23.65
La Conversion	11.05
La Croix-sur-Lutry	11.05

La Sarraz	28.80
La Tour-de-Peilz	20.55
Lausanne	8.65
Lavigny	14.90
Le Mont-sur-Lausanne	11.05
Lonay	12.60
Lully	14.15
Lussy-sur-Morges	14.15
Lutry	11.05
Mex	14.15
Mézières	20.70
Mollie-Margot	17.35
Monnaz	14.15
Mont-la-Ville	32.65
Morges	14.15
Morrens	12.60
Nonfoux	28.80
Paudex	11.05
Penthalaz	14.90
Penthaz	14.15
Perroy	23.65
Poliez-le-Grand	14.90
Préverenges	12.60
Prilly	11.05
Puidoux	14.15
Pully	9.55
Renens	11.05
Riex	12.60
Rivaz	14.15
Romanel	12.60
Saint-Prex	14.15
Saint-Saphorin-sur-Morges	14.15
Saint-Sulpice	12.60
Savigny	13.20
Savuit	11.05
Senarclens	21.00
Servion	20.40
Sullens	14.15
Vaux s/ Morges	14.65
Vers-chez-les-Blanc	12.60
Vevey	20.55
Villars s/ Yens	14.90
Villette	11.05
Vuarrens	28.80
Vufflens-la-Ville	14.15
Vufflens-le-Château	14.15
Yens	14.90